

Marché 26F072 - Cahier des clauses particulières (CCP)

ANNEXE 2

NOTE DE PRÉSENTATION DU RISQUE

*Ce document constitue la pièce « Note de présentation du risque » du DCE public.
Les informations relatives aux dispositifs de sécurité précis, à l'identification des agents et
aux localisations sensibles figurent dans le volet confidentiel, accessible sur signature d'accord de confidentialité.*



Table des matières

1. Présentation générale de l'Assemblée nationale	4
1.1 Statut juridique	4
1.2 Gouvernance et organisation administrative	4
1.3 Périmètre assurantiel	4
1.4 Données du contrat actuel	4
2. Description du patrimoine immobilier — Organisation par bâtiment	6
2.1 Palais Bourbon et Hôtel de Lassay (bloc principal)	8
2.2 Bâtiment Chaban-Delmas	9
2.4 Bâtiment 3 rue Aristide Briand	10
2.5 Bâtiment 110 rue de l'Université	11
2.6 Bâtiment 233 boulevard Saint-Germain	12
2.7 Bâtiment 235 boulevard Saint-Germain	13
2.8 Hôtel de Broglie - 35 rue Saint-Dominique et Bâtiment 33 rue Saint-Dominique - 30 rue Las Cases	14
2.9 Aile du Midi - Château de Versailles	15
3. Activités, effectifs et exposition aux risques	16
3.1 Effectifs et fréquentation	16
3.2 Régime d'activité	16
4. Analyse de la sinistralité	17
4.1 Périmètre et période d'observation	17
4.2 Tableau détaillé des sinistres déclarés (2021-2025)	17
4.3 Analyse par nature de sinistre	18
4.4 Enseignements et tendances	19
5. Politique de prévention et de protection	20
5.1 Organisation générale de la sécurité incendie	20
5.2 Formation du personnel	20
5.3 Procédures et consignes en vigueur	20
5.4 Détection automatique d'incendie	21
5.5 Extincteurs et moyens manuels	21
5.6 Extinction automatique à eau — Sprinkleurs (parkings souterrains)	21
5.7 Extinction automatique à gaz	22
5.8 Désenfumage	22
5.9 Installations électriques et alimentation de secours	22

5.10 Chauffage, climatisation et autres utilités	23
5.11 Informatique et continuité de service	23
5.12 Inondation.....	23
6. Risques naturels	24
7. Points d'attention pour les candidats.....	25
7.1 Contraintes liées au statut de monument historique	25
7.2 Contraintes de continuité de service	25
7.3 Niveau de sûreté.....	25
7.4 Objets précieux et fonds anciens	25
7.5 Documents accessibles sur accord de confidentialité	26
7.6 Visite des sites	26
Annexe : planche photographie de la visite de risque	27
Réfectoire 101 rue de l'université	28
Restaurants élus	30
Moyens de protection incendie	38
Zone du sinistre majeur	41
Salle de supervision	43
Etat des conduites de chauffage	44
Supervision des systèmes électriques.....	45
Salle de régie vidéos et son - palais bourbon.....	46
Bibliothèque et dispositifs de protection fonds ancien.....	47
Immeuble 110 rue de l'université	51
Dispositif de vidéoprotection	52

1. Présentation générale de l'Assemblée nationale

1.1 Statut juridique

L'Assemblée nationale est une institution constitutionnelle, organe de contrôle du Gouvernement au sens de l'article 24 de la Constitution du 4 octobre 1958. Elle dispose d'une autonomie administrative et financière consacrée par l'ordonnance du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires.

Le Palais Bourbon, en tant qu'organe de contrôle du gouvernement, bénéficie d'un régime particulier vis-à-vis des commissions de sécurité. Il est classé en ERP de 1ère catégorie tous types confondus pour les besoins de la gestion interne du patrimoine.

1.2 Gouvernance et organisation administrative

L'Assemblée nationale est administrée par le Bureau, assisté des Questeurs qui exercent les attributions administratives et financières. Les services sont placés sous l'autorité du Secrétaire général. La gestion du patrimoine, la sécurité des personnes et des biens, ainsi que la maintenance technique relèvent de directions spécialisées.

1.3 Périmètre assurantiel

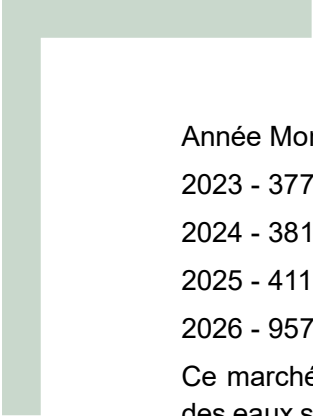
Le présent DCE porte sur l'ensemble du patrimoine immobilier, mobilier et des activités de l'Assemblée nationale. Il couvre l'ensemble des sites décrits ci-après, situés à Paris (7^e arrondissement principalement) ainsi que la partie de l'aile du Midi du château de Versailles réservée au Congrès du Parlement.

1.4 Données du contrat actuel

Le marché 2022AN-19 en cours, qui arrive à échéance le 31 décembre 2026, avait été attribué, avec une limitation contractuelle d'indemnisation de 150 millions d'euros par sinistre, à un groupement conjoint de quatre co-assureurs ayant désigné pour mandataire le courtier SIACI SAINT-HONORÉ.

Dans le cadre de la consultation menée en 2022, le groupement attributaire du marché proposait un contrat d'assurance conduit par un seul et même assureur apériteur. La prévalence du cahier des clauses particulières sur les autres pièces de marché, dès lors que les réserves à l'acte d'engagement étaient satisfaites.

De façon générale, l'ensemble des garanties demandées au cahier des charges étaient acceptées, même si quelques sous-limitations mineures apparaissaient. La liste des exclusions ne contenait que des dispositions habituelles pour ce type de marché, sans affecter l'intérêt du contrat pour l'Assemblée nationale. Le tarif consenti pour l'exécution de ce marché, conforme aux éléments connus au moment de son attribution, a connu l'évolution suivante :



Année Montant de la prime TTC

2023 - 377 085,98 €

2024 - 381 545,87 €

2025 - 411 246,31 €

2026 - 957 120,29 €

Ce marché a été affecté par un sinistre d'une ampleur exceptionnelle consécutif à un dégât des eaux survenu le 9 octobre 2024 dans l'immeuble Jacques Chaban-Delmas et une révision tarifaire substantielle fondée sur la sinistralité observée entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2025.

Cette révision s'est traduite par une majoration de prime de 125 % et la prime due au titre de l'année 2026 a finalement été arrêtée à 957 120,29 € TTC.

2. Description du patrimoine immobilier - Organisation par bâtiment

Le patrimoine de l'Assemblée nationale est réparti sur plusieurs bâtiments couvrant plus de 150 000 m² de planchers et plus de 10 000 locaux. L'ensemble des bâtiments communique entre eux par des galeries techniques ou de circulation, justifiant des travaux permanents de compartimentage.

Nom du bâtiment	Adresse principale	Statut juridique de l'AN	Surface utile développée (m ²)
Palais Bourbon	126-128 rue de l'Université (2-8 rue Aristide Briand, 33-35 quai d'Orsay), 75007 PARIS	Affectataire	75 183
Palais Bourbon	126-128 rue de l'Université (2-8 rue Aristide Briand, 33-35 quai d'Orsay), 75007 PARIS	Propriétaire	161
101 RU	101-103 rue de l'Université, 75007 PARIS	Propriétaire	29 608
32 SD	32 rue Saint Dominique, 75007 PARIS	Propriétaire	6 208
95 RU	95 rue de l'Université, 75007 PARIS	Propriétaire	1 398
105 RU	105 rue de l'Université, 75007 PARIS	Copropriétaire	209
233 BSG	233-235 boulevard Saint-Germain (102 rue de l'Université), 75007 PARIS	Propriétaire	13 481
3 RAB	3 rue Aristide Briand (121 rue de Lille), 75007 PARIS	Propriétaire	3 257
110 RU	110 rue de l'Université (5 rue Aristide Briand), 75007 PARIS	Locataire	3 567
Hôtel de Broglie	35 rue Saint Dominique (13 rue de Bourgogne, 32 rue Las Cases), 75007 PARIS	Propriétaire	6 470

Nom du bâtiment	Adresse principale	Statut juridique de l'AN	Surface utile développée (m²)
33 SD	33 rue Saint Dominique (30 rue Las Cases, 2-4 rue de Martignac), 75007 PARIS	Propriétaire	6 232
Bld Ney	5 boulevard Ney, 75018 PARIS	Locataire	2 247
Versailles (Congrès)	4 rue de l'Indépendance Américaine, 78000 VERSAILLES	Affectataire	3 985
Datacenter	Prévisionnel - effet au cours du 1 ^{er} trimestre 2027 Paris intramuros	Locataire	760

S'agissant des seules surfaces couvertes (hors cours, allées et jardins), la superficie totale s'élève à 152 014 m².

Cette superficie agrège les surfaces en superstructures et en infrastructures (sous-sols). Les sous-sols représentent une surface de 58 655 m². La surface couverte en superstructures s'élève à 93 359 m². La surface indiquée pour les locaux de Paris intra muros est la surface utile de tous les locaux, au nu intérieur des murs. Les surfaces indiquées sont issues d'un relevé géomètre au 1/50e datant de 1997.

La surface indiquée pour les locaux de Paris 18e arrondissement est la surface indiquée dans le bail de location. La surface indiquée pour les locaux de Versailles est celle indiquée dans la convention avec l'établissement public du Château de Versailles.

2.1 Palais Bourbon et Hôtel de Lassay (bloc principal)

Adresse : Quai d'Orsay — Paris 7e

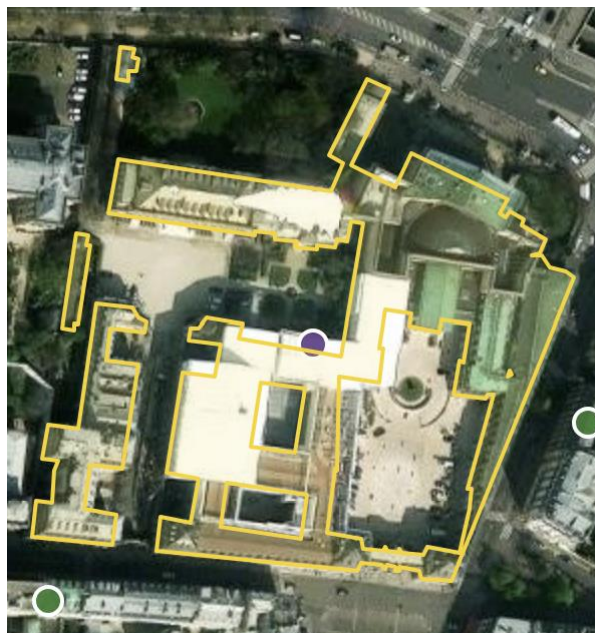
Géolocalisation: 48.86182565924179, 2.31840163677797

Alt. : 32m

ERP : 1ère catégorie — tous types confondus

Statut : Monument historique classé

Caractéristiques	Données
Superficie du terrain	Environ 36 000 m ² au sol
Surface de planchers	70 600 m ²
Hauteur	Environ 15 m
Ossature verticale	Pierre, avec quelques structures bois internes
Charpente	Béton
Murs extérieurs	Pierre
Planchers	Béton
Toiture	Ardoises et zinc
Niveaux	R+3 à R+4 + sous-sols jusqu'à R-5
Aménagements intérieurs	Divers, boiseries et moulures
Compartimentage	9 zones cloisonnées (portes CF, murs, désenfumage) — 9 secteurs SSI
État / Travaux	Nombreuses modifications depuis le XVIIe s. — travaux continus (cloisonnement, désenfumage, détection incendie)



— Distribution par niveaux

- RdC : locaux techniques, ateliers (bois, métal)
- R+1 : bibliothèque, salles, salons et bureaux
- R+2 : buvette et bureaux — salle des séances (hémicycle)
- R+3 à R+6 (selon bâtiments) : bureaux, hémicycle
- R-1 et R-2 : locaux techniques, galeries techniques
- R-3 : parkings souterrains
- R-4 et R-5 : locaux divers

👥 Usages

- Séances plénières et travaux parlementaires (hémicycle)
- Bureaux, salles de réunion, salons
- Bibliothèque
- 5 restaurants
- Salle de sport
- Salon de coiffure, bureau de poste, cabinet médical
- Ateliers Bois et Métal
- Parkings souterrains
- Locaux techniques : électricité, chauffage, climatisation, groupes électrogènes

🛡️ Moyens de protection incendie

- 84 RIA (réseau 33/30, quelques 25/30) — vérifiés par SOI en 2019
- 10 poteaux incendie (dont 1 inaccessible)
- Sprinkleurs parkings : 3 postes sous eau (mis en service 04/07/2005, complétés 2012) — 1 127 têtes — OH3 — 5,0 l/min/m² sur 216 m²
- Extinction automatique à gaz dans certaines salles sensibles
- 7 000 têtes de détection automatique d'incendie (SSI catégorie A) — mise en service 2005
- Désenfumage : 9 zones correspondant aux 9 secteurs SSI

2.2 Bâtiment Chaban-Delmas

Adresse : 95 et 101-103 rue de l'Université — 32 rue Saint-Dominique — Paris 7e



Géolocalisation : 48.86074870671484, 2.316007412550907

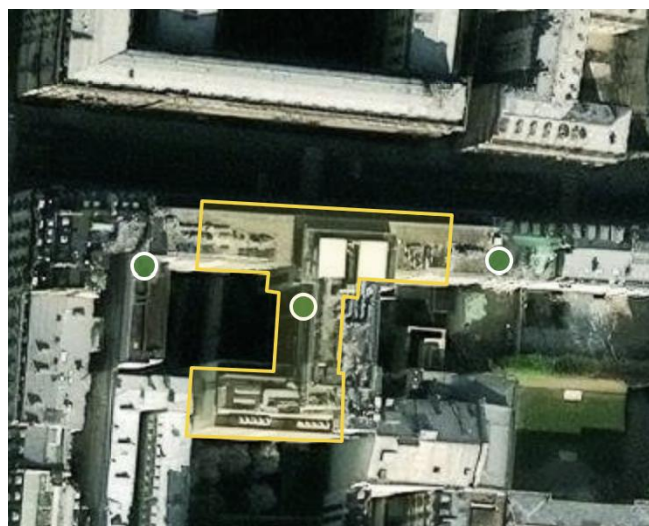


Alt. : 32m

ERP : 1ère catégorie (types W, N, O, L notamment)

Statut : Aucun

Caractéristiques	Données
Superficie du terrain	40 000 m ² (101 RU = 25 744 m ² 103 RU = 2 350 m ² 32 SD = 6 700 m ²)
Hauteur	Environ 25 m
Ossature verticale	Béton + renforts en acier protégés
Charpente	Béton
Murs extérieurs	Béton et verre
Planchers	Béton
Toiture	Béton — toit terrasse avec revêtement bitumineux partiel
Niveaux	R+8 + sous-sols R-5, dont 300 places de parking
Aménagements intérieurs	Non combustibles
Compartimentage	Oui
Année de construction	1980
Renovation complete	2006 - 2009
Composition	Intègre plusieurs hôtels particuliers et un ancien couvent



— Distribution par niveaux

- RdC : hall, cafétéria et bureaux
- R+1 à R+6 : hôtellerie
- R+7 : 2 salles de restauration et cuisines
- R+8 : toiture avec centrales de traitement d'air (CTA) et exutoires
- R-1 à R-5 : parkings souterrains (300 places) et locaux techniques



Communications avec les autres bâtiments

- Une longue et large galerie relie le bâtiment Chaban-Delmas au Palais Bourbon (avec sas coupe-feu)
- Communications avec le 103 rue de l'Université et le 32 rue Saint-Dominique



Moyens de protection incendie

- 39 RIA au 101 RU + 13 RIA au 103 RU + 11 RIA au 32 SD
- 11 colonnes sèches au 101 RU + 3 colonnes sèches au 103 RU
- Sprinkleurs parkings : 1 poste sous eau 101 RU (30/06/2005) — 740 têtes — OH3
- Détection automatique d'incendie — mise en service 2006 — SSI catégorie A
- PC sécurité au RdC — centralisant les SSI du 103 RU et du 32 SD

2.4 Bâtiment 3 rue Aristide Briand

 **Adresse** : 3 rue Aristide Briand - Paris 7



Géolocalisation : 48.86133516994943,
2.3194338618332613

 **Alt.** : 32

ERP : non

Statut : aucun

Caractéristiques	Données
Surface	2500m ²
Hauteur	23m
Ossature verticale	Pierre et briques
Charpente	Bois
Murs extérieurs	Pierre
Planchers	Bois
Toiture	Zinc
Niveaux	Rdc à R+6
Aménagements intérieurs	Boiseries et moulures
Compartimentage	Oui
Année de construction	1905
Renovation	2025
Composition	Immeuble de bureaux



— Distribution par niveaux

- Rdc : hall, cafétéria et bureaux
- R+1 à R+6 : Bureaux



Usages

- 80 bureaux de députés
- Bureaux administratifs



Moyens de protection incendie

- Alimenté par la centrale de groupes électrogènes pour les équipements de sécurité
- SSI raccordé au PC palais bourbon
- Moyens mobiles et RIA
- Désenfumage

2.5 Bâtiment 110 rue de l'Université

 **Adresse** : 110 rue de l'Université - Paris 7



Géolocalisation : 48.86116106439257,
2.3193015396060774

 **Alt.** :32

ERP : 5^{ème} catégorie

Statut : Aucun

Caractéristiques	Données
Surface	2504m ²
Propriétaire	GENERALI VIE
Hauteur	Environ 24m
Ossature verticale	Pierre
Charpente	Bois
Murs extérieurs	Pierre
Planchers	Bois
Toiture	Zinc et ardoises
Niveaux	Rdc à R+7
Aménagements intérieurs	Boiseries et moulures
Compartimentage	Oui
Année de construction	1910
Renovation complete	-
Composition	Bureaux et boutique



— Distribution par niveaux

- RdC : boutique - accueil
- R+1 à +6 : Bureaux



Usages

- 110 bureaux de députés
- Boutique de l'Assemblée nationale



Moyens de protection incendie

- SSI raccordé au PC palais bourbon
- Moyens mobiles et RIA
- Désenfumage

2.6 Bâtiment 233 boulevard Saint-Germain

 **Adresse** : 233 boulevard Saint-Germain - Paris 7



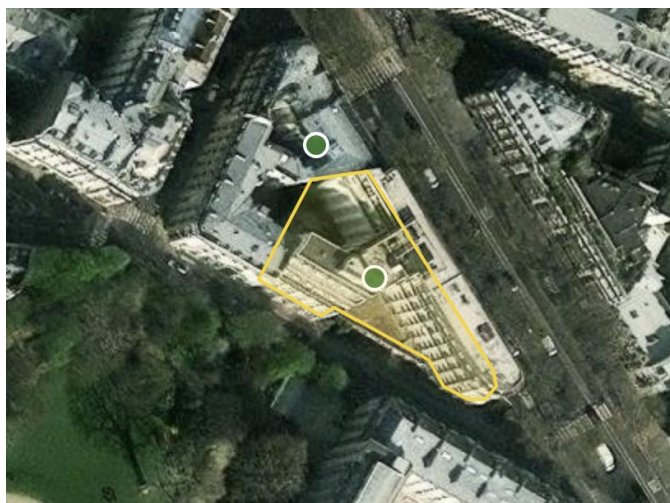
Géolocalisation : 48.86053596983692, 2.320868228172616

 **Alt.** : XX

ERP : non

Statut : aucun

Caractéristiques	Données
Surface	~11500m ²
Hauteur	XX
Ossature verticale	Béton
Charpente	Béton
Murs extérieurs	Béton et verre
Planchers	Béton
Toiture	terrasse
Niveaux	RdC à R+7
Aménagements intérieurs	Non-combustible
Compartimentage	Oui
Année de construction	1963
Renovation complete	À venir
Composition	Relié au 235 boulevard Saint-Germain



— Distribution par niveaux

- RdC : Cantine fonctionnaire
- R+1 à +7 : Bureaux



Usages

- Restaurant fonctionnaires
- Bureaux administratifs



Moyens de protection incendie

- SSI raccordé au PC palais bourbon
- Moyens mobiles et RIA
- Désenfumage



Ce bâtiment fait l'objet d'un projet de travaux majeurs, visant à y aménager des chambres pour les députés. Pendant la phase de chantier, l'assurance liée aux travaux prendra le relais sur les garanties de responsabilité habituelles, les occupants actuels étant appelés à quitter les lieux pour être installés au 15, quai Anatole France. Toutefois, ce programme ne doit pas intervenir avant 2027, de sorte qu'il convient d'anticiper, à cet horizon, des mouvements significatifs dans le périmètre à assurer.

2.7 Bâtiment 235 boulevard Saint-Germain



Adresse : 235 boulevard Saint-Germain - Paris 7



Géolocalisation :

48.860958484846904,
2.3205471151154122



Alt. : 32

ERP : non

Statut : aucun

Caractéristiques	Données
Surface	~2000m ²
Hauteur	20m
Ossature verticale	Pierre
Charpente	Bois
Murs extérieurs	Pierre
Planchers	Bois
Toiture	Zinc
Niveaux	RdC à R+6
Aménagements intérieurs	Boiserie et moulure
Compartimentage	Oui
Année de construction	1900
Renovation complete	-
Composition	Relié au 233 boulevard Saint-Germain



— Distribution par niveaux

- RdC à R+6 : bureaux et locaux députés



Usages

- Bureaux de groupes parlementaires
- Bureaux administratifs



Moyens de protection incendie

- SSI raccordé au PC palais bourbon
- Moyens mobiles et RIA
- Désenfumage



Ce bâtiment sera bientôt en vente.

2.8 Hôtel de Broglie - 35 rue Saint-Dominique et Bâtiment 33 rue Saint-Dominique - 30 rue Las Cases

 **Adresse** : 35 - 33 rue Saint-Dominique - Paris 7



Géolocalisation : 48.859385035300974,
2.3185646343097024



Alt. : 30m

ERP : 3ème catégorie – type W

Statut : Aucun

Caractéristiques	Données
Surface	12602 m² cumulée
Hauteur	25m
Ossature verticale	Pierre
Charpente	Bois
Murs extérieurs	Pierre
Planchers	Bois
Toiture	Zinc
Niveaux	RdC à R+6
Aménagements intérieurs	Boiseries et moulure
Compartimentage	Oui
Année de construction	1800
Renovation complete	--
Composition	Ancien hôtel particulier dit de Broglie, salles de réunion (commission), bureaux et administration.



— Distribution par niveaux

- RdC à R+6 : bureaux et locaux députés



Usages

- Salles de commission
- Bureaux administration
- Locaux techniques
- Logement BSPP



Moyens de protection incendie

- SSI raccordé au PC palais bourbon
- Moyens mobiles et RIA
- Désenfumage

2.9 Aile du Midi - Château de Versailles

 **Adresse** : Château de Versailles - Versailles (78)



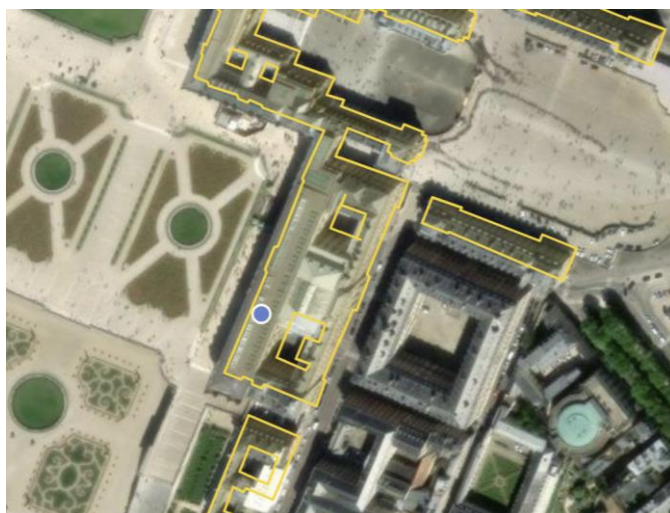
Géolocalisation : 48.80342335699033,
2.120966943641992

 **Alt.** : 131m

ERP : 1^{re} catégorie type Y - musée

Statut : Monument du patrimoine national

Caractéristiques	Données
Surface	3985
Hauteur	15 m
Ossature verticale	Pierre
Charpente	Bois
Murs extérieurs	pierre blonde, compartiments de briques et toits d'ardoises
Planchers	Bois
Toiture	Zinc, ardoises
Niveaux	3
Aménagements intérieurs	Boiseries et moulures
Compartimentage	Oui, zones cloisonnés
Année de construction	1681
Renovation	Travaux sur la verrière prévus en 2030
Capacité d'accueil	2000 personnes



— Distribution par niveaux

- n-1 : locaux techniques
- RdC : espaces d'accueil et de circulation du public
- R+1 : exposition et salle du Congrès
- R+2 : pièces de services et bureaux



Usages

- Sessions du Congrès du Parlement
- Site de repli en cas de sinistre majeur sur les sites parisiens



Moyens de protection incendie

- SSI et agents SSIAP 24h/24 du château
- 25 pompiers affiliés
- RIA
- Désenfumage

3. Activités, effectifs et exposition aux risques

3.1 Effectifs et fréquentation

Le site peut accueillir potentiellement :

- 1 200 fonctionnaires
- 500 parlementaires
- 1 000 assistants parlementaires
- 200 journalistes
- 200 autres visiteurs et intervenants extérieurs

Soit un total de 3 000 à 4 000 personnes aux périodes de forte activité.

3.2 Régime d'activité

- Les parlementaires peuvent siéger ou être présents 24h/24 — continuité de service obligatoire pour une partie du personnel
- Des visiteurs peuvent être présents dans certains espaces 24h/24
- Aucune fermeture annuelle
- Aucune période d'inactivité

4. Analyse de la sinistralité

4.1 Périmètre et période d'observation

La sinistralité présentée ci-après couvre la période du 18 juillet 2021 au 30 juin 2026, soit environ quatre exercices. Elle porte sur l'ensemble des sinistres déclarés, quelle que soit leur issue (dossiers clôturés, sans suite ou en cours d'instruction). Les coûts mentionnés correspondent aux règlements effectués ou aux provisions constituées par la compagnie à la date d'arrêté.

4.2 Tableau détaillé des sinistres déclarés (2021-2025)

La sinistralité présentée ci-après couvre la période du 18 juillet 2021 au 30 juin 2026, soit environ cinq exercices. Elle porte sur l'ensemble des sinistres déclarés, quelle que soit leur issue (dossiers clôturés, sans suite ou en cours d'instruction). Les coûts mentionnés correspondent aux règlements effectués ou aux provisions constituées par la compagnie à la date d'arrêté.

Date du sinistre	Nature / Circonstances	État	Coût compagnie (€)
18/07/2021	Choc de véhicule	Clôturé	0,00 €
30/07/2021	Dégât des eaux	Clôturé	7 355,40 €
29/12/2021	Incendie	Sans suite	0,00 €
15/04/2022	Choc de véhicule	Clôturé	0,00 €
27/06/2022	Choc de véhicule	Clôturé	10,00 €
22/09/2023	Choc de véhicule	Ouvert	0,00 €
16/10/2023	Dégât des eaux	Sans suite	0,00 €
14/11/2023	Choc de véhicule	Sans suite	0,00 €
13/12/2023	Dégât des eaux	Ouvert	0,00 €
29/06/2024	Choc de véhicule	Sans suite	0,00 €
09/07/2024	Dégât des eaux	Sans suite	0,00 €
15/07/2024	Choc de véhicule	Sans suite	0,00 €
09/10/2024	Dégât des eaux	Ouvert	2 993 189 €
26/06/2025	Dégât des eaux	Ouvert	266 277 €
08/01/2026	Evénement climatique	Ouvert	2 500 €
TOTAL	14 dossiers		3 269 331 €

4.3 Analyse par nature de sinistre

La sinistralité présentée ci-après couvre la période du 18 juillet 2021 au 30 juin 2026, soit environ quatre exercices. Elle porte sur l'ensemble des sinistres déclarés, quelle que soit leur issue (dossiers clôturés, sans suite ou en cours d'instruction). Les coûts mentionnés correspondent aux règlements effectués ou aux provisions constituées par la compagnie à la date d'arrêté.

Nature	Nb sinistres	Sinistres avec coût	Coût total (€)	% du coût
Dégât des eaux	7	3	3 266 821 €	99,99 %
Choc de véhicule	6	1	10,00 €	0,00 %
Incendie	1	0	0,00 €	0,00 %
Événement climatique	1	1	2 500 €	
TOTAL	14	4	3 269 331 €	100,00 %



Dégâts des eaux

Les dégâts des eaux constituent la nature de sinistre prépondérante, tant en fréquence (7 dossiers sur 14, soit 50 % du portefeuille) qu'en coût (99,99 % du coût total déclaré). Sur la période observée, les deux sinistres les plus significatifs (09/10/2024 et 26/06/2025) trouvent leur origine principale dans la rupture d'une canalisation consécutive à de fortes averses et à la saturation des réseaux d'évacuation d'eau pluviales. Une expertise est actuellement en cours en lien avec Eau de Paris afin de déterminer les responsabilités et les modalités de prise en charge. Des moyens de renforcement ont d'ores et déjà été mis en place à titre conservatoire (cf. photographies).

Par ailleurs, la Direction des Bâtiments conduit des travaux de modélisation du risque hydraulique afin d'anticiper et réduire l'exposition aux sinistres futurs de cette nature en partenariat avec les ingénieurs d'eau de paris. Ces travaux visent notamment à cartographier les points de vulnérabilité des réseaux et à prioriser les interventions de maintenance préventive.

Cette sinistralité s'explique par plusieurs facteurs structurels inhérents au patrimoine de l'Assemblée nationale :

Ancienneté et étendue des réseaux dans un patrimoine de plus de 150 000 m²

Présence de nombreux niveaux de sous-sol (jusqu'à R-5) exposés aux infiltrations et écoulements

Localisation en rive gauche de la Seine, avec exposition au risque de crue et de saturation des réseaux lors d'épisodes pluvieux intenses

Travaux continus de rénovation, source potentielle de désordres sur les réseaux existants.



Choc de véhicules

Six sinistres de type choc de véhicule ont été enregistrés sur la période, tous à coût nul ou quasi-nul (10 € au total). Cette fréquence s'explique par la densité du trafic aux abords du site (7^e arrondissement, voies de circulation à fort débit), mais ne génère pas d'enjeu financier significatif.



Incendie

Un seul sinistre incendie a été déclaré sur la période (29/12/2021), classé sans suite et sans coût. Ce résultat témoigne de l'efficacité des dispositifs de prévention et de protection incendie en place : détachement BSPP permanent (6 agents 24h/24), 7 000 têtes de détection, compartimentage en 9 zones, SSI de catégorie A.



Événement Climatique

Un seul sinistre est déclaré en janvier 2026. Une tempête a frappé le toit du château de Versailles endommageant de la couverture de l'aile du midi.

4.4 Enseignements et tendances

Fréquence maîtrisée : 14 sinistres sur ~4 exercices — fréquence annuelle moyenne de 3,5 sinistres/an — 8 dossiers sans coût (57 %).

Coût moyen hors sinistre majeur faible : en excluant le sinistre du 09/10/2024, le coût moyen des sinistres avec règlement s'établit à 2 455 € (3 sinistres pour 7 365,40 €).

Forte concentration du risque : le sinistre du 09/10/2024 représente à lui seul 96,13 % du coût total sur la période — caractéristique des risques à fort enjeu patrimonial.

Risque DDE structurellement dominant : 7 des 14 sinistres sont des dégâts des eaux, représentant la quasi-totalité du coût. Des mesures correctives et de modélisation sont en cours.

Risque incendie bien maîtrisé : un seul sinistre déclaré, sans suite et sans coût, sur l'ensemble de la période.

Risque choc de véhicule récurrent mais à faible enjeu : 6 sinistres pour un coût total de 10 €.

5. Politique de prévention et de protection

5.1 Organisation générale de la sécurité incendie

- Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP) : détachement permanent de 21 agents SSIAP 2 — dont 6 agents sur site 24h/24 minimum
- Responsables des brigades des casernes proches : visites régulières sur site
- Services techniques disponibles à tout moment en cas de nécessité
- Deux PC de sécurité en configuration miroir, occupés 24h/24 (Palais Bourbon + bâtiment Chaban-Delmas)
- Toutes les alarmes (incendie, froid, techniques) reportées sur les deux PC — transmission redondante (radio, téléphone, test cyclique)
- Délai d'intervention des sapeurs-pompiers professionnels : 1m30

5.2 Formation du personnel

Équipe	Détails
EPI (Équipe de Première Intervention)	Ensemble du personnel par rotations — formation annuelle — manipulation des extincteurs
ESI (Équipe de Seconde Intervention)	26 agents au total — permanence minimale 6 agents BSPP sur site 24h/24
EIT (Équipe d'Intervention Technique)	Présente en permanence sur site système d'astreint et logement sur site

5.3 Procédures et consignes en vigueur

- Interdiction de fumer : en place
- Permis de feu : en place
- Inspections internes de sécurité : en place
- Plan d'évacuation : en place
- Consignes d'urgence : en place
- Rondes de fermeture : en place

5.4 Détection automatique d'incendie

Caractéristiques	Données
Locaux surveillés	Tous les locaux (100% du site)
Nombre de têtes	7 000 têtes de détection de fumée
Types de détecteurs	Thermovélocimétriques (bibliothèque, bureau central du courrier, réserves) — optiques linéaires (bureau des transports) — ioniques et optiques (salles sensibles)
Catégorie SSI	Catégorie A — ERP
Mise en service	2005 au Palais Bourbon — 2006 au bâtiment Chaban-Delmas
Vérification triennale	Organisme de contrôle agréé
Entretien annuel	Prestataires spécialisés — Palais Bourbon et bâtiment Chaban-Delmas
Appréciation	En adéquation

5.5 Extincteurs et moyens manuels

Équipements	Détails
Extincteurs mobiles	Conformes au Code du travail — vérifiés annuellement — En adéquation
RIA — Palais Bourbon	84 RIA — réseau 33/30 (quelques 25/30) — pression dynamique et statique mesurée pour chacun
RIA — 101 rue de l'Université	39 RIA
RIA — 103 rue de l'Université	13 RIA
RIA — 32 rue Saint-Dominique	11 RIA
Colonnes sèches — 101 RU	11 colonnes sèches
Colonnes sèches — 103 RU	3 colonnes sèches
Poteaux incendie — Palais Bourbon	10 poteaux incendie (dont 1 inaccessible)
Pompe incendie mobile	Non
Appréciation globale	En adéquation

5.6 Extinction automatique à eau — Sprinkleurs (parkings souterrains)

Caractéristiques	Données
Locaux protégés	Parkings souterrains
Norme	NF EN 12845
Mise en service — Palais Bourbon	04/07/2005 — extension 2012
Mise en service — 101 RU	30/06/2005
Classe de risque	OH3 (Palais Bourbon et 101 RU)
Dimensionnement hydraulique	5,0 l/min/m ² sur 216 m ²
Source d'eau	Source B unique — eau de ville
Configuration — Palais Bourbon	3 postes sous eau — 1 127 têtes
Configuration — 101 RU	1 poste sous eau — 740 têtes
Vérifications	Semestrielle, hebdomadaire — triennale à finaliser — gestion des MHS : oui
Pression à débit nul	60 mce
Appréciation	Améliorable (vérification triennale à réaliser — données hydrauliques SI1/SI2 à compléter)

5.7 Extinction automatique à gaz

Certaines salles sensibles du Palais Bourbon sont équipées de systèmes d'extinction automatique à gaz. Les bouteilles sont réparties dans les salles concernées ; certains ateliers disposent d'une diffusion par réseau de tuyauteries. Ces systèmes sont raccordés au SSI principal (UTI 1) et les détecteurs automatiques sont repris individuellement.

5.8 Désenfumage

Caractéristique	Données
Locaux équipés	Tous les locaux des bâtiments principaux
Type	Manuel
Palais Bourbon	9 zones de désenfumage correspondant aux 9 secteurs SSI
Appréciation	Améliorable — certains asservissements à remettre en fonction — tenue d'un registre de suivi recommandée

5.9 Installations électriques et alimentation de secours

L'Assemblée nationale dispose de sept points de livraison en haute tension (HT) (ancien tarif vert). Chacun des postes de transformation est alimenté en double dérivation. Le Palais Bourbon est alimenté par deux postes de transformation. Il y a deux points de livraison en basse tension.

Deux des trois groupes électrogènes sont testés chaque semaine sur une durée allant de 1 à 3 heures. En cas de défaillance des groupes électrogènes, des batteries prennent le relai sur une partie de l'installation.

Alimentation principale :

- Distribution en haute tension 20 kV
- Mode en antenne (Palais Bourbon, 101/103 RU, 32 SD) — secours interconnecté
- 4 postes de transformation (transformateurs secs, thermistances, DAI)
- 2 sites avec arrivées distinctes

Alimentation de secours :

- Centrale de groupes électrogènes (2001) : 3 × 2 000 kVA — démarrage pneumatique
- Alimentation des équipements de sécurité des bâtiments principaux et sites annexes (dont 3 rue Aristide Briand)
- Deux cuves de carburant de 40 m³ — maintenance interne

Onduleurs (2 alimentations indépendantes) :

- Réseaux informatiques
- Sûreté — surveillance vidéo

- Sécurité incendie
- Installations audiovisuelles
- Gestion technique centralisée (GTE et GTIC)

Protection contre la foudre :

- Paratonnerres et parafoudres modernisés — descentes interconnectées à la terre
- Maintenance par prestataire spécialisé — Appréciation : à améliorer

Contrôles périodiques disponible sur accès confidentiel :

- Contrôle périodique annuel des installations électriques
- Thermographie infrarouge
- Maintenance annuelle des postes HT

5.10 Chauffage, climatisation et autres utilités

Utilité	Données
Chauffage	Eau chaude CPCU — maintenance interne + CPCU — pompes en sous-sol — En adéquation
Climatisation	~100 équipements en toiture — CLIMESPACE — En adéquation
Gaz	Présent dans les cuisines — projet de remplacement à terme par des plaques électriques
Eau de ville	Réseau Paris — En adéquation
Réfrigération	Équipements standards — maintenance CLIMESPACE

5.11 Informatique et continuité de service

- Moyens informatiques doublés en miroir dans les deux blocs principaux (Palais Bourbon et Chaban-Delmas), de même pour les PC de sécurité
- Protections spécifiques : détection de fumée — Sauvegarde : mirroring
- Site de repli en cas de sinistre majeur : salles du château de Versailles disponibles

5.12 Inondation

Tous les bâtiments sont équipés de batardeaux anti-inondations vérifiés annuellement. Le Palais Bourbon dispose de pompes de relevage qui seront alimentées par un réseau électrique dédié à ces pompes.

6. Risques naturels

Risque naturel	Niveau d'exposition
Inondation	Modérément exposé — seuil de vigilance : crue centennale de la Seine
Foudre	Faiblement exposé — $N_g < 1,5$ coups/km ² /an
Sismicité	Zone 1 — très faible
Vents	Zone 2
Neige	Faible
Sécheresse	Faible
Glissement de terrain	Non exposé

7. Points d'attention pour les candidats

7.1 Contraintes liées au statut de monument historique

Le Palais Bourbon et l'Hôtel de Lassay sont classés monuments historiques. Tout travail de reconstruction ou de réhabilitation doit être réalisé conformément aux prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France, avec des matériaux spécifiques (pierre, ardoises, zinc) selon des procédures d'autorisation particulières. Ces contraintes ont un impact significatif sur les délais et coûts de remise en état en cas de sinistre.

7.2 Contraintes de continuité de service

L'Assemblée nationale ne connaît ni fermeture annuelle ni période d'inactivité. La continuité des sessions parlementaires impose des délais de remise en état très contraints et justifie une attention particulière aux clauses d'indemnisation et aux dispositions de continuation d'activité (solution de repli au château de Versailles).

7.3 Niveau de sûreté

Le site est classé à haut risque du point de vue de la sûreté et du maintien de l'ordre public. Cette caractéristique est déterminante dans l'appréciation du risque, notamment pour le scénario de Sinistre Maximum Possible.

7.4 Objets précieux et fonds anciens

Les fonds anciens, objets précieux et œuvres d'art de l'Assemblée nationale relèvent du patrimoine public, dont une partie est inestimable au sens strict et ne se prête pas à une valorisation vénale pièce par pièce. Ils sont donc appréhendés prioritairement par une logique de maîtrise du risque plutôt que par une simple approche de valeur de marché.

Les principaux aléas sont l'incendie, le risque eau (dégât des eaux, inondation, crue), les chocs et manutentions, ainsi que la malveillance. Les dispositifs de sauvegarde des fonds anciens et des collections précieuses reposent sur une chaîne technique et opérationnelle structurée. En cas de sinistre hydrique (dégât des eaux, inondation, crue), les documents sont rapidement isolés et conditionnés dans des caissons ou contenants spécifiques, pouvant rester submergés ou en atmosphère contrôlée pendant plusieurs jours afin de stabiliser leur état avant les opérations de séchage et de restauration.

Dans les zones de conservation, des systèmes d'extinction à gaz complètent la sécurité incendie classique et permettent de maîtriser un départ de feu en limitant l'usage d'eau dans les espaces de conservation, ce qui réduit les dommages collatéraux sur les supports papier et les œuvres. Des dispositifs de détection de la montée des eaux (capteurs, alarmes de niveau, surveillance technique) signalent précocement fuites et infiltrations et déclenchent des

procédures de mise en sécurité des collections, avant que la situation ne rende l'extraction plus difficile.

Enfin, les gestionnaires des fonds anciens sont régulièrement entraînés en partenariat avec les sapeurs-pompiers : des exercices et simulations de sinistre permettent de tester la chaîne d'alerte, les circuits d'évacuation, la manipulation des caissons et le tri des documents sinistrés, ce qui améliore la coordination en situation réelle et contribue à la limitation des pertes, y compris pour des biens patrimoniaux inestimables.

7.5 Documents accessibles sur accord de confidentialité

Les candidats souhaitant accéder aux pièces techniques et de sécurité complémentaire devront signer un accord de confidentialité. Ces pièces comprennent notamment :

- Plans des bâtiments
- Rapports de contrôle périodique complets
- Schémas et implantations des dispositifs de sécurité
- Éléments relatifs aux moyens de sûreté et aux procédures opérationnelles de sécurité

7.6 Visite des sites

Une visite des sites sera organisée avant la remise des offres selon les modalités du règlement de la consultation. Compte tenu du statut du site, cette visite sera encadrée et ne permettra pas d'accéder à l'ensemble des zones sensibles sans accord de confidentialité préalable

Annexe : planche photographie de la visite de risque

- Réfectoire - 101 rue de l'Université
- Restaurant élus
- Moyens de protection incendie
- Salle serveurs Palais Bourbon
- Zone du sinistre majeur
- Salle de supervision
- Etat des conduites de chauffage
- Supervision des systèmes électriques
- Salle de régie vidéos et sons- Palais Bourbon
- Bibliothèque et dispositifs de protection fonds anciens
- Immeuble 110 rue de l'Université
- Dispositif de vidéo protection

Réfectoire 101 rue de l'université





Restaurants élus











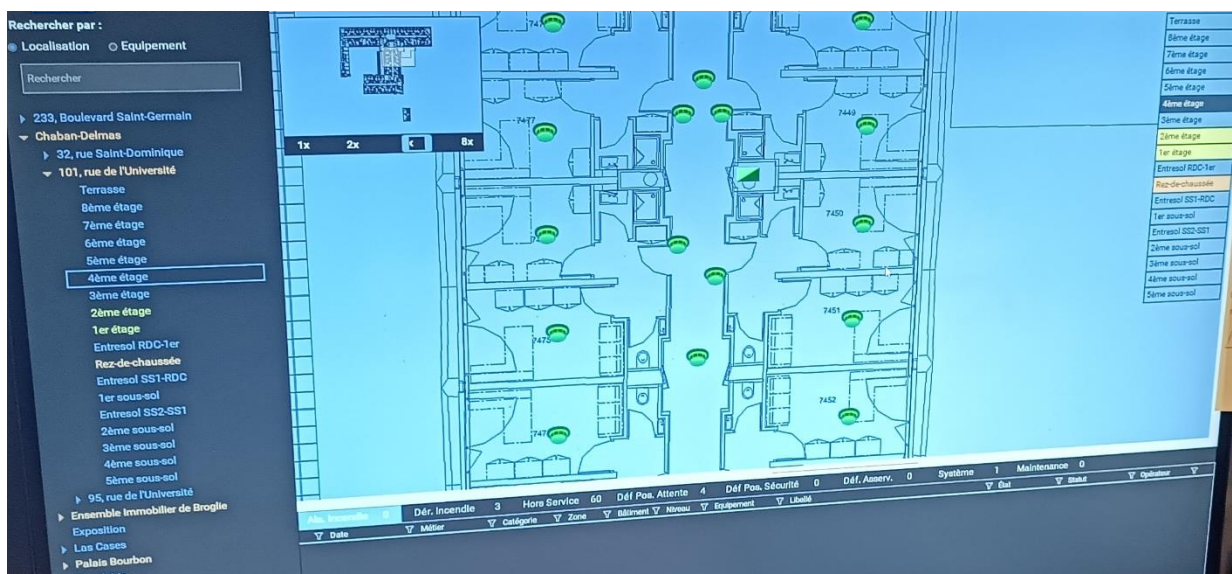






Moyens de protection incendie

RIA, système de détection et moyens d'intervention de la BSPP





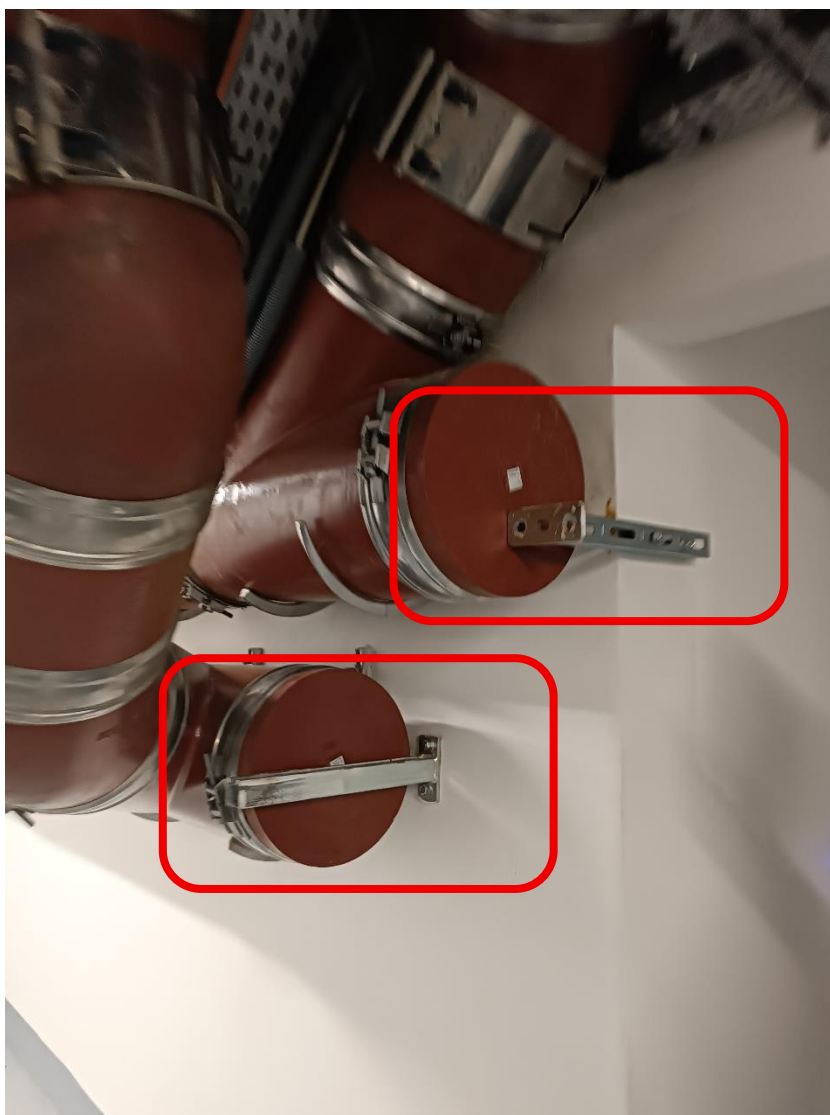
Salle serveur Palais bourbon



Zone du sinistre majeur

À la suite du sinistre survenu le 9 octobre 2024, le bouchon de la conduite d'assainissement qui avait cédé a été renforcé. Des travaux de prévention de même nature ont également été réalisés sur l'ensemble des conduits susceptibles d'entraîner un sinistre similaire.

Les salles de commission ont été inondées et ont dû faire l'objet d'une réfection complète, ce qui explique l'importance du sinistre. L'événement est intervenu dans le contexte des très fortes pluies liées à la dépression Kirk, qui ont provoqué un reflux d'une canalisation municipale vers les installations de l'Assemblée nationale en sous-sol et inondant notamment les salles de commissions ci-dessous.



09/10/2024	Dégât des eaux	Ouvert	3 113 294,34 €
------------	----------------	--------	----------------



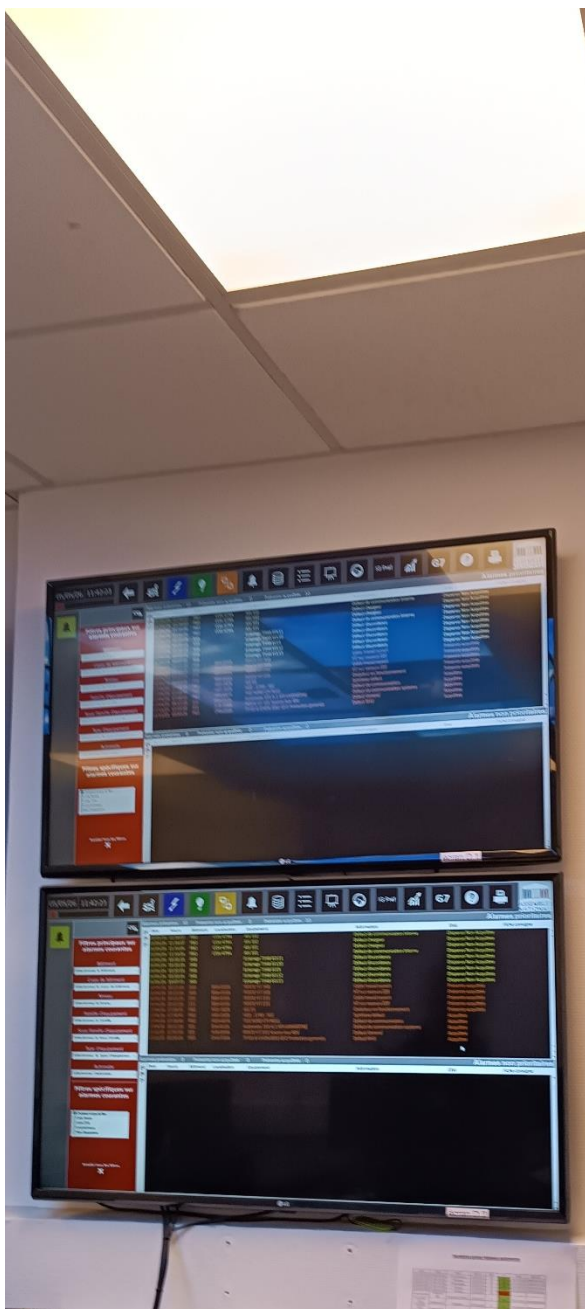
Salle de supervision



Etat des conduites de chauffage



Supervision des systèmes électriques



Salle de régie vidéos et son - palais bourbon



Bibliothèque et dispositifs de protection fonds ancien









Immeuble 110 rue de l'université

Travaux de mise en sécurité des transformateurs (surélévation suite sinistres dégâts des eaux)



Dispositif de vidéoprotection

